

Dossier N° : 22950699  
Démarche : Réglementation relative aux Espèces Protégées  
Organisme : DREAL

Déposé le : 10 mars 25 17:12

## Identité du demandeur

Email : guillaume.romano@deux-sevres.fr  
Civilité : M.  
Nom : ROMANO  
Prénom : Guillaume

## Formulaire

### La réglementation relative aux espèces protégées

Ce formulaire vous permet de prendre contact avec les services de l'état, dès la conception amont de votre projet, pour toutes questions relatives aux espèces protégées.

Il permet également :

- de prendre connaissance des éléments indispensables permettant de statuer sur la nécessité de déposer un dossier de demande de dérogation à la réglementation espèces protégées,
- d'obtenir une position officielle de l'administration
- et, le cas échéant, de déposer votre dossier auprès des services instructeurs.

**Ce formulaire remplace les cerfas concernés.**

### Références réglementaires

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

## Nom du projet

Dossier de demande d'autorisation d'introduction d'espèce protégée dans le milieu nature

## Dans quel département se localise majoritairement votre projet ?

79 - Deux-Sèvres

## Activité principale

Conservation des espèces

## Avez-vous réalisé un état des lieux écologique complet ?

Oui

## Des spécimens ou habitats d'espèces protégées sont-ils présents dans l'aire d'influence de votre projet ?

Oui

## Après mises en oeuvre de mesures d'évitement et de réduction, un risque suffisamment caractérisé pour les espèces protégées demeure-t-il ?

Non

**Veillez poursuivre le remplissage du formulaire, afin d'obtenir une position officielle du service instructeur sur la nécessité ou non de déposer une demande de dérogation à la réglementation espèces protégées. Dans ce but, vous devez notamment déposer l'argumentaire précis vous ayant permis de conclure à l'absence de risque suffisamment caractérisé pour les espèces protégées et leurs habitats.**

Cet argumentaire doit contenir un état des lieux écologique, la description des enjeux présents et des mesures d'évitement et de réduction prévues, ainsi que la qualification et la quantification des impacts bruts et résiduels du projet.

## 1. Porteur de projet

### Le demandeur est...

une personne morale

### Numéro de SIRET

SIRET : 22790001600386

SIRET du siège social : 22790001600352

Dénomination : ZOODYSSEE

Forme juridique : Département

Libellé NAF : Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles

Code NAF : 91.04Z

Date de création : 1 janvier 1978

État administratif : en activité

Effectif moyen annuel 2024 de l'unité légale (URSSAF ou MSA)

: 1 950,1  
Effectif (ISPF) : 1 000 à 1 999 salariés  
Code effectif : 42  
Adresse : DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES  
VIROLLET - 79360 VILLIERS-EN-BOIS FRANCE

**Adresse**

Route du Chêne à Margot 79360 Villiers-en-Bois

**Code INSEE :**

79350

**Code Postal :**

79360

**Département :**

79 - Deux-Sèvres

**Nom du représentant**

ROMANO

**Prénom du représentant**

Guillaume

**Qualité du représentant**

Directeur Zoodyssée

**Numéro de téléphone de contact**

05 49 77 33 88

**Adresse mail de contact**

[guillaume.romano@deux-sevres.fr](mailto:guillaume.romano@deux-sevres.fr)

## **2. Description du projet**

**Description synthétique du projet**

Cette demande s'insère dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du 3ème Plan National d'Actions en faveur de l'Outarde canepetière, dont l'un des axes vise à poursuivre l'action consistant à un renforcement des populations sauvages par des individus issus d'élevage (action 7 du 3ème PNA). La présente demande est portée au Zoodyssée en tant que pilote de l'action 7 en association avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres chargé de la coordination des lâchers et le CNRS de Chizé.

Cette action avait fait l'objet d'une précédente autorisation aujourd'hui caduque, qui nécessite d'être renouvelée.

**Le projet se situe au niveau...**

d'un ou plusieurs départements :

79 – Deux-Sèvres  
17 – Charente-Maritime  
16 – Charente

**Le projet est-il soumis au régime de l'Autorisation Environnementale (article L. 181-1 du Code de l'environnement) ?**

Non

### **3. Période de l'opération**

**Date de début d'intervention**

15 août 2025

**Date de fin d'intervention**

Non communiqué

**Date de mise en service**

15 août 2025

**Durée de la dérogation**

5 ans